

## Déclaration préalable commune de la CFE-CGC et Orange Ensemble au CGF du 18 mars 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les élus

La CFE-CGC et Orange Ensemble regrettent qu'Orange Business Services SA, filiale à 100% du groupe Orange, ne fasse pas partie de la liste des sociétés du Groupe adhérentes au Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO) dans le groupe Orange. En effet, un projet d'avenant a été présenté le 12 février dernier aux organisations syndicales par Monsieur Gervais Pellissier, Directeur Général Délégué, People et Transformation du groupe, mais aussi Président d'Orange Business Services SA. Dans ce projet d'avenant, OBS SA est une nouvelle fois absente.

Cela nous alerte d'autant plus qu'il ne peut s'agir d'un choix lié à notre convention collective puisque d'autres filiales de la convention collective BETIC du SYNTEC y sont présentes.

Cela nous alerte d'autant plus qu'il ne peut plus être argumenté que seules les filiales présentes au 6 avril 2006 sont concernées car nous y trouvons désormais des filiales acquises récemment.

Cela nous alerte d'autant plus que notre mode de fonctionnement « alliance » mélange, au sein d'un même collectif de travail, des salariés Orange SA (inclus dans le périmètre de ce projet d'avenant), des salariés TELEFACT (inclus dans le périmètre de ce projet d'avenant) et des salariés Orange Business Services SA (exclus du périmètre de ce projet d'avenant).

Cela nous alerte d'autant plus que la majorité des salariés d'Orange Business Services en France sont aussi concernés par le périmètre de ce projet d'avenant mais pas les salariés que nous représentons qui vivent comme une injustice cette forme de discrimination.

Refusant d'être systématiquement considérée comme la filiale 'au rabais' du groupe et dans un souci d'équité du collectif de travail, nous vous demandons de prendre l'attache de la direction des Relations Sociales du Groupe pour proposer qu'Orange Business Services SA soit inclus dans la liste des sociétés du Groupe adhérentes au Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO) dans le groupe Orange.

D'une manière plus générale, et pour pallier ces discriminations, la CFE CGC et Orange Ensemble souhaitent qu'un traitement uniforme soit dévolu à toutes les entités du groupe représentées au CGF et en particulier à ce que l'attribution de la prime Macron soit appliquée équitablement.

Fin de déclaration